

Commune de
VAUX-SUR-SOMME

1 rue du Calvaire
03 22 96 04 45
mairie.vaux-sur-somme@wanadoo.fr



Séance du 10 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix du mois de décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAUX-SUR-SOMME, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances et est présidé par le Maire, Philippe GOSSELIN.

ÉTAIENT PRÉSENT(e)s : Messieurs BEAUDHUIN Jean-François, MARQUANT Guy, MUCHA Jacques, Mesdames BRIANCHON Sylvie et PIQUET Mélanie.

Excusé(e)s : Madame MEHAY Aline, Monsieur DELAMARE Florent ainsi que Monsieur MARTIN Philippe (pouvoir à Monsieur MUCHA Jacques).

Secrétaire de séance : Monsieur BEAUDHUIN J-François.

1. Approbation PV précédent

Le PV précédent est adopté à l'unanimité.

2. D33.2024 – Rapport du Président du SPANC 2023 :

Monsieur le Maire rappelle qu'en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan d'activités 2023 du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) doit être présenté au Conseil de Communauté puis communiqué à chaque Conseil Municipal des Communes membres (articles L 5211.39).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce comme suit concernant le bilan 2023 du Président du SPANC :

5 + 01 abstentions – 1 vote pour

3. D34.2024 – RPQS 2023 (rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable) :

Monsieur le Maire explique qu'en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le RPQS 2023 doit être présenté au Conseil de Communauté puis communiqué à chaque Conseil Municipal des Communes membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce comme suit concernant le RPQS 2023 du prestataire SUEZ :

5 + 01 abstentions – 1 vote pour

4. D35.2024 – Plan de financement pour le projet d'effacement de ligne et renforcement rue de Corbie selon devis FDE80 (validé en CM, D30.2024) :

INTITULE DE L'OPERATION : Effacement de ligne et renforcement rue de Corbie

MONTANT ESTIME DE L'OPERATION : 77 374,00€ HT à la charge de la commune

A l'unanimité, les membres du conseil municipal s'accordent sur **le plan de financement** suivant pour ce projet :

- Subvention sollicitée au titre du fonds de concours de la CCVS pour les effacements de ligne : 34 818.30€, soit 45% du montant HT du projet ;
- Fonds propres : 42 555.70€ soit 55% du montant HT du projet

6 + 01 Votes « POUR »

5. **D36.2024 – Plan de financement pour le projet d’implantation d’un feu récompense rue du Calvaire (sécurisation de l’accès à l’école) selon devis FDE80 :**

INTITULE DE L’OPERATION : Implantation d’un feu récompense rue du Calvaire pour sécuriser l’accès école
MONTANT ESTIME DE L’OPERATION : 11 140.00€ HT à la charge de la commune (740.00€ HT pour rénovation de l’armoire électrique où sera raccordé le feu + 10 400€ HT pour l’implantation du feu).

A l’unanimité, les membres du conseil municipal s’accordent sur **le plan de financement** suivant pour ce projet :

- Subvention sollicitée au titre de la DETR : 4 456.00€, soit 40% du montant HT du projet ;
- Département (Fonds d’appui aux communes) : 4 456.00€, soit 40% du montant HT du projet ;
- Fonds propres : 2 228.00€, soit 20% du montant HT du projet.

6 + 01 Votes « POUR »

6. **QUESTIONS DIVERSES**

- **HLL situés Impasse du Canal** : Deux voire trois HLL sont occupés à l’année, au détriment du fait que les contrats précisent bien que cela est interdit.
Plusieurs articles du contrat de location n’étant pas respectés par les locataires concernés, le Conseil Municipal résiliera les contrats en cas de non remise en conformité.
- **Repas du 14 juillet 2025** : Le traiteur « à la bonne Franck’ette » va être sollicité, comme pour les repas de 2023 et 2024.
- **Tarif « adulte » pour le repas de Noël** : l’âge du tarif adulte est fixé à 15 ans.
- **Lave-vaisselle de la salle polyvalente** : la commune a dû investir dans un nouveau lave-vaisselle car l’ancien, en attente de réparations, a été, en plus, cassé pendant une location.
Les élus du SISCO vont être sollicités pour une participation financière, le lave-vaisselle servant majoritairement pour le service de cantine.
- **Rencontre avec l’IEN du territoire** : M. CARON va rencontrer le Conseil du SISCO pour parler de la carte départementale scolaire future ce mercredi 11.12.2024

LA SEANCE EST LEVEE A 19h45.

Séance du 10 décembre 2024

Signature du Maire et du secrétaire de séance

M. GOSSELIN Philippe, Maire	M. MUCHA Jacques,
-----------------------------	-------------------